

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE  
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**RAPPORTEUR : Monsieur NICOLLE**

Je vais vous rendre compte des affaires réglées par Jean-Luc Laurent depuis notre réunion du 17 décembre 2015 dans le cadre de la délégation que vous lui aviez accordée, ainsi que celles que j'ai pu régler dans le cadre de la délégation que j'ai reçu le 28 janvier 2016 et en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**J'ai signé les décisions et contrats suivants:**

1.	Un contrat passé entre la ville et la société LOXAM pour la location d'une plateforme automatique électrique à l'occasion de la fête des vœux
2.	Un contrat passé entre l'association LETTRANS FORMATIONS et la ville pour l'animation d'ateliers d'écriture au centre social
3.	Un contrat passé entre la ville et l'association Justice et Ville pour une intervention de l'association au lycée Darius Milhaud
4.	Un contrat passé entre la ville et SASU RLIMITE pour l'organisation d'une animation Freestyle BMX dans le cadre de l'événement Hors les murs
5.	Un contrat passé entre la ville et l'EURL Mille et une pour une représentation du spectacle intitulé « Même pas vrai » au centre de loisirs Robert Desnos
6.	Un contrat passé entre la ville et M.ASSOULINE Elvine pour l'animation d'un spectacle de magie au centre de loisirs Pauline Kergomard
7.	Un contrat passé entre la ville et Mme LARGAUD Fanny pour la représentation du spectacle intitulé « Le Noël enchanté du Yétou » au centre de loisirs Pauline Kergomard
8.	Un contrat passé entre la ville et la société FM Média pour une journée d'animation intitulée « COM j'aime construire » au centre de loisirs maternel Benoit Malon
9.	Un contrat passé entre la ville et le centre KAPLA pour une animation KAPLA au centre de loisirs primaire Benoit Malon
10.	Un contrat passé entre la ville et les ateliers de l'ETAI pour assurer la surveillance et la sécurité de deux points école pour l'année scolaire 2015-2016
11.	Un contrat passé entre la ville et la compagnie METAPHORE pour la cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « La Brouille » au profit des centres de loisirs primaires
12.	Une désignation du cabinet Seban et associés pour représenter la commune du Kremlin-Bicêtre et assurer la défense d'un agent de la ville dans ses missions de garde-champêtre (décision n° 2015-018)
13.	Une désignation du cabinet Seban et associés pour une consultation juridique relative aux missions des agents d'accueil de la ville (décision n° 2015-020)
14.	Un contrat passé entre la ville et la société BINGBINGBING pour l'impression de stickers dans le cadre de la démarche qualité ISO

15.	Un contrat passé entre la ville et la société AGYSOFT pour un service de plateforme de dématérialisation MARCOWEB dans la cadre des marchés publics
16.	Un contrat passé entre la ville et la société CIRIL pour la maintenance de progiciels finances et ressources humaines
17.	Un contrat passé entre la ville et la société CAPITAINÉ pour l'entretien de l'installation téléphonie sur plusieurs sites de la ville
18.	Un contrat passé entre la ville et la société Ressources Consultants Finances pour la maintenance des logiciels finances « Regards » et « A2f »
19.	Un contrat passé entre la ville et la société Archimed pour la maintenance du logiciel de la médiathèque
20.	Un contrat passé entre la ville et la société Poptel Publicité pour l'impression d'une bache Marianne
21.	Un contrat passé entre la ville et l'association « Les complices de Nina » pour la décoration du Gymnase dans le cadre des vœux du Maire
22.	Un contrat passé entre la ville et l'agence Dardel et associés Conseils pour la création et la réalisation d'outils de communication institutionnelle dans le cadre de la campagne propreté
23.	Une désignation du cabinet Seban et associés pour représenter la commune et assurer la défense d'un agent de la ville pour outrage dans l'exercice de ses missions de brigadier municipal (décision n° 2015-019)
24.	Une désignation du cabinet Seban et associés pour représenter la commune et assurer la défense d'un agent de la ville pour violences dans l'exercice de ses missions de brigadier municipal (décision n° 2015-017)
25.	Une convention passée entre la ville et l'association Joyeux Loufocq pour l'animation d'actions menées autour du Hip Hop dans le cadre du développement de l'enseignement de la culture urbaine au sein du conservatoire
26.	Une convention passée entre la ville et l'association Ligue des droits de l'Homme pour une convention d'occupation à titre régulier du bureau A de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
27.	Une convention d'animation passée entre la ville et la société Les Savants fous pour l'organisation d'animations scientifiques au centre de loisirs Aimé Césaire
28.	Une convention d'occupation précaire pour la mise à disposition d'un logement situé avenue du cimetière communal (décision n° 2015-021)
29.	Une convention d'occupation précaire pour la mise à disposition d'un logement situé au 11, rue de l'avenir (décision n° 2015-022)
30.	Une convention d'occupation précaire pour la mise à disposition d'un logement situé au 18, rue du 14 juillet (décision n° 2015-023)
31.	Une convention d'occupation précaire pour la mise à disposition d'un logement situé 5, rue Marcel Sembat (décision n° 2015-024)
32.	Un contrat passé entre la ville et la société La Boite Noire pour la location de rideaux dans le cadre des vœux du Maire
33.	Un contrat passé entre la ville et la société ArScénique pour une animation photographique dans le cadre des vœux du Maire

34.	Un contrat passé entre la ville et la société Finance Active pour l'utilisation d'une interface mandatement pour le service finances
35.	Un contrat passé entre la ville et l'agence Dardel et associés Conseils pour une expertise dans la mise en œuvre des orientations et des actions de communication de la ville
36.	Un contrat passé entre la ville et la société Finance Active pour un accès sécurisé de l'utilisation d'une interface de mandatement pour le service finances
37.	Une convention passée entre la ville et la Croix-Rouge Française pour la mise en place d'un point d'alerte et de premier secours dans le cadre de la réception des vœux du Maire au personnel communal
38.	Une convention passée entre la ville et la Croix-Rouge Française pour la mise en place d'un point d'alerte et de premier secours dans le cadre de la réception des vœux du Maire à la population
39.	Une convention passée entre la ville et la Croix-Rouge Française pour la mise en place d'un point d'alerte et de premier secours dans le cadre de la réception des vœux du Maire aux retraités et personnes âgées
40.	Un contrat passé entre la ville et l'association Expérience Troyteck pour l'animation d'ateliers d'initiation à la magie au centre de loisirs élémentaire Benoit Malon
41.	Un contrat passé entre la ville et l'association Citoyenneté Active pour l'organisation d'un stage Yamakasi à l'Espace Jeunesse
42.	Un contrat passé entre la ville et l'association ADEMAM pour l'organisation d'un stage percussion à l'Espace Jeunesse
43.	Un contrat passé entre la ville et l'association Atelier Enfant pour l'animation d'un atelier de cuisine moléculaire à l'Espace Jeunesse
44.	Un contrat passé entre la ville et l'association Citoyenneté Active pour l'organisation d'un stage Capoeira à l'Espace Jeunesse
45.	Un contrat passé entre la ville et l'agence Dardel et associés Conseils pour une étude et une réflexion sur l'évolution des publications municipales
46.	Un contrat passé entre la ville et la société Johannes ALINHAC pour l'organisation d'un spectacle de magie au centre de loisirs Aimé Césaire
47.	Un contrat passé entre la ville et M.Dimitri TCHERNOV pour le prêt de tableaux du peintre dans le cadre d'une exposition organisée à la Médiathèque
48.	Un contrat passé entre la ville et la société EUROBACKLINE pour une prestation technique dans le cadre des vœux de la municipalité